Stiftung Klimarappen
Fondation Centime Climatique
Fondazione Centesimo per il Clima
Climate Cent Foundation

Communiqué de presse

Au terme de sa première année de travail, la Fondation Centime Climatique peut faire valoir de nombreux succès

Zurich, le 19 octobre 2006

Il y a un an, la Fondation Centime Climatique lançait ses activités. Au cours de cette première année, elle a développé et lancé quatre programmes d'investissement en Suisse. A l'étranger, la Fondation a par ailleurs acquis des certificats de Kyoto issus de différents projets. Au total, 12 mois après son lancement, la Fondation Centime Climatique a déjà signé des contrats couvrant un volume de réductions de 3,6 millions de tonnes de CO_2. Le Conseil de fondation est optimiste quant à l'atteinte des objectifs fixés par contrat avec la Confédération.

Opérative depuis le 1er octobre 2005, la Fondation Centime Climatique s'est engagée envers la Confédération à réaliser au cours de la période 2008 - 2012 des réductions d'émissions de CO_2 d'un volume de 9 millions de tonnes. A cet effet, la Fondation Centime Climatique dispose depuis le 1er octobre 2005 de revenus annuels d'environ 100 millions de francs, provenant d'une redevance prélevée sur les importations d'essence et de diesel à raison de 1,5 centimes par litre. Le 31 janvier 2006, la Fondation a soumis au DETEC un plan d'affaires provisoire qui esquisse la double stratégie prévue pour atteindre ces objectifs. D'une part, la Fondation investit un bon deux-tiers de ses ressources totales de 740 millions de francs dans des projets nationaux relevant des domaines de la rénovation des bâtiments, des transports, de la chaleur industrielle, de l'utilisation de la chaleur résiduelle et de la chaleur ambiante. A l'étranger, elle affecte d'autre part 200 millions de francs à l'acquisition de certificats de Kyoto issus de projets de haute qualité.

Quatre programmes d'investissement en Suisse

En Suisse, la Fondation Centime Climatique a lancé le 1er juin resp. le 1er juillet 2006 quatre programmes d'investissement: le Programme Bâtiments, le Programme Enchères, le Programme Intermédiaires et le Programme Projets à grande échelle. Tous les programmes ont débuté avec succès. Dans le cadre du Programme Bâtiments, au 1er octobre 2006 des contrats avaient été conclus avec 122 requérants de toutes les régions du pays. Les contributions d'un montant total de 1,6 millions de francs qui seront versées devraient déclencher des réductions de 5'000 tonnes de CO_2. Au cours de la première ronde d'enchères du Programme Enchères, 55'000 tonnes de CO_2 ont été offertes au total, dont la Fondation a acquis 50'000 tonnes à un prix moyen de 85 francs. "Il est particulièrement réjouissant que des projets aient été soumis pour tous les domaines prévus – transports, chaleur industrielle, utilisation de la chaleur résiduelle et chaleur ambiante", constate Marco Berg, Directeur de la Fondation Centime Climatique.

A travers le Programme Intermédiaires, sept intermédiaires fournissent des projets à la Fondation Centime Climatique. Au 1er octobre 2006, 47 projets avaient été soumis, présentant un volume de réductions estimé de 140'000 tonnes de CO_2.

Par ailleurs, la Fondation est parvenue à un accord de principe avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), selon lequel cette dernière peut s'entremettre de manière exclusive en tant qu'intermédiaire pour les réductions d'émissions d'entreprises disposant d'une convention d'objectifs approuvée avec la Confédération dans le domaine des carburants ou des combustibles. Les détails de la mise en œuvre de l'accord avec l'AEnEC seront annoncés le 15 novembre 2006.

Dans le cadre du Programme Projets à grande échelle, aménagé pour des projets sélectionnés offrant une réduction de CO_2 supérieure à 2'000 tonnes par an, cinq projets présentant un volume de réductions estimé de 760'000 tonnes de CO_2 avaient été soumis au 1er octobre 2006.

Etranger: certificats et contrats avec deux projets

A l'étranger, la Fondation Centime Climatique prévoit d'acquérir 10 millions de tonnes de certificats de Kyoto. Renato Marioni, Directeur pour l'étranger de la Fondation Centime Climatique, se réjouit de constater que, début octobre, les deux premiers contrats d'achat avaient été conclus pour des certificats issus de projets d'un volume total de 0,54 million de tonnes. "Les projets répondent à des standards internationaux stricts. Ils produisent tous deux de l'électricité à base d'énergies renouvelables – un projet au Brésil utilise les déchets de bois d'une scierie; l'autre projet en Nouvelle-Zélande opère dans le domaine de l'énergie éolienne", explique Renato Marioni. Un contrat a également pu être conclu avec un opérateur de marché (Ecosecurities) qui garantit la livraison de 3 millions de tonnes de certificats issus de différents projets de Kyoto. La Fondation Centime Climatique a par ailleurs pris sous contrat deux brokers (CO2e.com et un consortium des entreprises Climate Focus et South Pole) qui fourniront des certificats de Kyoto à hauteur de 3,5 millions de tonnes. Finalement, la Fondation Centime Climatique prévoit de participer au fonds d'une banque de développement, qui générera des certificats de Kyoto.

Plan d'affaires définitif d'ici le 30 juin 2007

La Fondation Centime Climatique soumettra au DETEC son plan d'affaires révisé d'ici le 31 décembre 2006 et son plan d'affaires définitif d'ici le 30 juin 2007. Dans le plan d'affaires définitif, la Fondation Centime Climatique déclare comment elle compte atteindre les objectifs de réduction visés. David Syz, Président du Conseil de fondation de la Fondation Centime Climatique, est confiant que ces objectifs pourront être tenus ou même surpassés. "Un regard en arrière sur cette première année de travail de la Fondation Centime Climatique, avec le lancement des programmes d'investissement en Suisse et les investissements menés avec succès à l'étranger, montre que la redevance volontaire de 1,5 centimes par litre de carburant est une mesure efficace et efficiente des milieux économiques pour contribuer de manière déterminante à la réduction des émissions de CO_2 et donc à l'atteinte de l'objectif de Kyoto de la Suisse", opine David Syz.

Informations supplémentaires:

Marco Berg, Directeur
Tél.: 079 829 71 03
www.fondationcentimeclimatique.ch